Gestion des matières résiduelles

La Ville de Montréal (la Ville) s'est fixé l'objectif d'atteindre « zéro déchet » en 2030, soit de limiter à 15 % la proportion de matières résiduelles envoyées à l'élimination. Pour concrétiser cet objectif, elle déploie la *Stratégie de gestion des matières résiduelles de l'agglomération* dont elle porte la responsabilité de la préparation. Cette stratégie repose sur des principes priorisant la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation avant toute élimination.

Selon le bilan 2024 du Plan directeur de gestion des matières résiduelles, **55 %** des matières résiduelles sur le territoire de la Ville sont encore dirigées vers l'élimination, dans un contexte où la capacité des sites d'enfouissement est limitée.

La participation de la population ainsi que la performance des opérations de collecte et de valorisation apparaissent donc essentielles pour atteindre les résultats souhaités.

Pourquoi faire cet audit ?

Des mécanismes solides, performants et alignés à la stratégie de la Ville sont indispensables pour la soutenir efficacement. L'instauration de dispositifs d'évaluation des processus, des outils et des responsabilités entourant la gestion des matières résiduelles, constitue un levier de progression vers une gestion cohérente, efficiente et durable. Ces éléments contribuent directement à la qualité de vie des citoyennes et citoyens en favorisant un environnement plus propre, plus sain et mieux géré.

Les principaux constats

- Coordination insuffisante des interventions d'information, de sensibilisation et d'éducation pour une évolution durable des comportements.
- Encadrements réglementaires partiellement alignés avec la stratégie municipale et leur suivi insuffisant pour des conditions propices à une gestion responsable des matières résiduelles.
- Surveillance insuffisante de la performance des services de collecte et de valorisation pour identifier et corriger les défaillances récurrentes.

Ce qu'en conclut le Bureau du vérificateur général

La Ville ne dispose pas de mécanismes suffisants pour assurer une gestion efficace et efficiente de ses matières résiduelles ni pour démontrer d'une progression pleinement rigoureuse vers l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

Les mécanismes actuels de suivi de la performance ne fournissent pas une information suffisante pour soutenir la prise de décisions et permettre les améliorations nécessaires. L'utilisation incomplète des leviers disponibles limite la capacité de la Ville à corriger les enjeux identifiés et à progresser vers ses cibles.

Nos recommandations aux unités d'affaires sont présentées dans les pages suivantes. Ces unités d'affaires ont eu l'opportunité de donner leur accord.